CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111671 **VALABLE JUSQU'AU** 01/11/2023

ÉDITÉ LE **02/11/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/2006
Forme juridique : ART
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 488713322RM40

Siret : **488 713 322 00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0056940 02 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 31069818G-2004
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 31069818G-2004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2021

Raison sociale : **OLHASQUE MARIE THERESE NEE CEINOS**

103 RUE DES CIGALES
40200 STE EULALIE EN BORN

Téléphone : 05 58 09 72 75 **Fax :** 05 58 09 76 59
Portable : 06 21 21 12 33

Site Internet :
E-mail : mt.olhasque@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
OLHASQUE MARIE-THÉRÈSE ARTISAN

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/12/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.